



Gélules autobronzantes

Complément alimentaire à base de caroténoïdes et cuivre

Bon à savoir :

En complément d'une protection solaire indispensable, les gélules autobronzantes intensifient et prolongent un beau bronzage naturel. « L'effet carotène » est un effet secondaire largement connu et souhaité des caroténoïdes végétaux. Il donne à la peau une couleur saine de bronzage estival. À cet effet, beaucoup de nos clients commencent de prendre des gélules autobronzantes quelques semaines avant les vacances ou avant le début de la belle saison, ou même, ils les prennent en hiver pour conserver leur bronzage naturel de l'été passé. Le cuivre est un complément idéal, car il est prouvé qu'il contribue à donner une pigmentation saine et normale à la peau. De plus, le cuivre participe au maintien en bonne santé du tissu conjonctif et protège les cellules contre le stress oxydant, c'est-à-dire contre les radicaux libres qui peuvent survenir suite à une exposition au soleil.

Ingrédients : agent de charge huile de tournesol, gélatine, humectant glycérine, caroténoïdes (3%), gluconate de cuivre, agent épaississant dioxyde de silicium, colorant oxide de fer, antioxydant alpha-tocophérol.

	par gélule (=ration journalière)	% du besoin journalier selon VNR*	pour 100 g de gélules
Caroténoïdes	15 mg	**	4 g
Cuivre	1 mg	100	0,2 g

*VNR = Valeur Nutritionnelle de Référence relative à l'apport journalier selon le Règlement (UE) N° 1169/2011

**Quantité de référence non encore disponible

Posologie conseillée : avaler 1 gélule 1 x par jour sans la croquer avec suffisamment de liquide.

Remarque : les gélules autobronzantes sont déconseillées aux grands fumeurs en raison de leur teneur en caroténoïdes.

Conserver à l'abri de la lumière, au sec et en-dessous de 25°C. Les compléments alimentaires ne doivent pas remplacer une alimentation diversifiée et équilibrée, ni un mode de vie sain. Conserver hors de portée des jeunes enfants. Ne pas dépasser la dose hebdomadaire recommandée.

Made in Germany

Contenu 90 gélules = 48 g

Article n° 1851

Eti0722